

Durée des modules de formation

Modules	durée (hors introductions)
• Quelle(s) déclaration(s) réaliser pour chaque type d'immeuble, et comment les remplir	1/2 journée à 1 jour
• Le métrage sur site/plans (absence de plans complets à jour)	1/2 journée à 1 jour
• L'affectation des locaux (bonne appellation)	2 heures
• Quelles pièces déclarer pour tel type de local	2 heures à 1/2 journée
• Les différentes exonérations possibles	2 heures à 1/2 journée
• Le non-bâti	2 heures
• L'impact sur les taxes foncières et TEOM	1/2 journée
• L'impact des taxes connexes	2 à 3 heures
• Refacturation correcte des taxes foncières en cas de pluri-locataires	1/2 journée
• Les vérifications de l'évolution des taxes locales	1 heure
• Les déclarations 6660 REV-K (fiscalité 2015)	1/2 journée à 1 jour
• La récupération d'éléments cadastraux	2 heures à 1/2 journée
• Les divers cas de litiges simples avec l'Administration Fiscale	2 heures
• Répartition de la taxe d'ordures ménagères, taxe d'habitation et CFE par locataire	5 à 7 heures
• Quelques procédures à éviter car vouées à l'échec	30 minutes à 2 heures
• Les incertitudes d'évaluations	variable, selon les cas évoqués
• Formations spécifiques sur demande	variable
<i>Ces durées sont données à titre indicatif et peuvent varier considérablement selon l'auditoire (souhait de détails, compréhension, connaissances partielles etc.)</i>	